# Cobjekttyp: Group Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française Band (Jahr): 33 (1987) Heft 11

PDF erstellt am:

29.05.2024

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

# Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

# EN BREF ...

Tous nos vœux, M. de Planta

Le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse en France vient d'appeler M. Rodolphe de Planta à la tête de cette compagnie, où il succède à M. Serge Montandon. Rodolphe de Planta est bien connu des lecteurs du Messager puisqu'il fut Président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris - éditeur du journal, - avant d'être membre de la Commission des Suisses de l'Etranger et Président de l'Union des Suisses de France, Brillante carrière au sein de notre communauté, toute aussi brillante que sa carrière professionnelle qui le conduisit d'une affaire de négoce en Egypte au poste de fondé de pouvoirs chez Bally à Zurich, puis à l'Administration centrale du Crédit Commercial de France à Paris et enfin à la direction du Crédit Suisse-France toujours à Paris.

M. de Planta sait mêler sourire et autorité, et chacun connaît son talent pour résoudre sans heurts les situations difficiles. Un certain renouveau de nos structures représentatives lui est incontestablement dû, de même que lui est due la situation financière heureuse de l'Association de l'Hôpital Suisse de Paris dont il est le trésorier depuis de si nombreuses années.

Nous ferons état, dans un prochain numéro du M.S. de la place éminente que tient la Chambre de Commerce Suisse en France dans les relations franco-suisses. Disons simplement qu'elle contribue largement, par ses statistiques et études, à faire connaître le caractère exceptionnel par son ampleur des échanges commerciaux et de services entre deux pays voisins. Les chiffres publiés à ce sujet sont assez étonnants dès l'instant que dans d'autres domaines que le commerce, chacun des deux pays ne laisse pas conserver une certaine distance.

La Chambre de Commerce est un pont dans la mesure où, ne serait-ce que par les services pratiques qu'elle offre - renseignements fiscaux, conseils en matière de constitution de sociétés ou de pratiques contractuelles - elle facilite la tâche des entreprises, plus particulièrement les PME, qui souhaitent être présentées sur les marchés suisses et français.

# Du nouveau sur l'AVS et l'assurance-maladie

Même si l'actuelle révision de l'AVS est encore en chantier, le système évolue ne serait-ce que par des aménagements d'ordre administratif ou par l'accession au système des nouveaux suisses ou de certaines catégories de

Suisses de l'étranger, par exemple les épouses des assurés obligatoires en poste à l'étranger. Par ailleurs, le difficile problème, souvent évoqué ici, de l'assurance-maladie des Suisses rentrant au pays vient de trouver une solution

La FSSP avait organisé différentes réunions d'information sur ces questions, qui connurent un succès certain. Elle se propose donc de renouveler l'exercice, le 23 janvier prochain - notez tous cette date - en conviant à la Porte de la Suisse différents spécialistes de l'Office fédéral des assurances sociales, du Fonds suisse de solidarité et de la Caisse centrale de compensation qui feront un tour d'horizon général du système de prévoyance sociale suisse et répondront à vos questions. Nous envisageons en outre de vous faire bénéficier de l'expérience et du témoignage de compatriotes, récemment rentrés en Suisse, dont des doubles nationaux, qui vous avertiront des difficultés qui jalonnent le chemin et dont certaines ne sont révélées qu'à l'expérience.

### Pour voter

« La Suisse trait sa vache et vit en paix » disait Victor Hugo qui, penseur écouté, lâcha un certain nombre d'aphorismes de cette sorte qui sont malheureusement restés gravés dans les esprits, même si les choses ont un peu évolué depuis.

Sans doute lui doit-on le peu d'écho que les récentes élections fédérales ont suscité de ce côté-ci du Jura, alors que la politique française, combien plus divertissante il faut le dire, s'étale à largeur de colonnes dans nos journaux. Que rien n'ait changé, sauf quelques déplacements et l'érosion, quasi universelle dans le monde d'aujourd'hui, du socialisme de papa, n'est pas tellement ce qu'il aurait convenu de souligner, mais au contraire l'aberrante défection du corps électoral.

Moins d'un Suisse sur deux a voté, proportion la plus basse depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919. Il serait facile d'épiloguer sur le parti des abstentionnistes, partout connu dans le monde sauf dans certaines démocraties avancées où le vote est lié à la carte de pain, mais tout de même on vote à 78 % en France et 84 % en RFA. Bien sûr, il y a d'autres formes de scrutin en Suisse que les élections générales, mais l'ennui de la chose publique lorsqu'il se révèle à ce point est tout de même un grave comportement. La prospérité, la sécurité l'expliquent sans doute ; mais seront-elles là demain ?

Les citoyens établis hors des frontières que nous sommes et qui regrettent souvent de ne pouvoir, dans des conditions réalistes, exercer leurs droits civi-

ques, regretteront que l'on fasse si peu de cas de ce privilège de s'exprimer auquel ils attachent, eux, tant de prix. Ils se réjouiront néanmoins de voir démoli, par cette abstention, l'un des arguments qui avaient été opposés à leur vœu de voir instauré le vote par correspondance : celui de leur indifférence. Certes une proportion infime de Suisses de l'étranger se sont-ils inscrits pour voter éventuellement en Suisse. On peut comprendre leur attitude puisque les modalités de leur droit de vote ne leur permettent de l'exercer qu'en se rendant en Suisse. Mais ce qu'ils doivent comprendre, c'est qu'en s'inscrivant auprès de leur Ambassade ou Consulat, ils manifestent avant tout leur souci de voir un jour un système valable mis en place. Nous leur avons lancé cet appel maintes fois dans le M.S.: nous le renouvelons dans des circonstances où, eux, peuvent montrer l'exemple en remplissant un simple feuillet.

## Une école suisse à Paris

On trouvera en page 22 du M.S. une présentation des nouveaux programmes de l'école du Cercle Commercial Suisse. Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur le caractère original de cette école dont l'objet est d'enseigner le français pratique à de jeunes commerants de langue alémanique. Il y a deux caractéristiques à l'enseignement prodigué rue des Messageries : d'une part l'enseignement est adapté aux conditions propres à chaque élève, s'il vit dans une région ou une famille bilingue ou totalement germanophone, par exemple, d'autre part l'enseignement est sélectif, c'est à dire qu'il différera pour un employé de banque ou un employé de l'hôtellerie. Mais aussi, on tient essentiellement, à l'Ecole du CCS, à ce que les élèves se forment également « sur le tas ». On n'hésite pas à les envoyer quelques jours au milieu des charriots de Rungis ou sur un chalutier de Concarneau... Qui plus est tout est fait pour que le contact demeure et que la main ne se perde pas : élèves et anciens élèves se retrouvent périodiquement en France et en Suisse, avec leurs professeurs, et c'est ainsi que leur prochaine Fête d'Hiver se déroulera en Beaujolais-Mâconnais quelques jours avant Noël. Ils iront de Cluny, pays de la jeunesse de Charles le Téméraire, cher aux Suisses pour sa défaite à Grandson, jusqu'au Creusot, origine du capitalisme industriel (et protestant) en France et à Châlons s/Saône où naquit la photographie. Programme éclectique s'il en est.

Bon voyage aux amis et anciens du CCS, mais vous, lecteurs du M.S., faites connaître cette école autour de vous et surtout aux chefs d'entreprise suisses que vous rencontrerez.

P.J.